

SYNTHÈSE

Stratégies patrimoniales *du chef d'entreprise*

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

1^{er}
JUN
2023

LECONSERVATEUR.FR

Les Echos
LE CONSERVATEUR

Stratégie patrimoniale du chef d'entreprise, *comment limiter la prise de risque ?*

Réunie le 1^{er} juin dans le vénérable domaine viticole de Passeloup, à quelques encablures de Villefranche-sur-Saône, la conférence patrimoniale du Groupe Le Conservateur dédiée aux chefs d'entreprise, organisée en partenariat avec le journal les Echos, a permis à **Jean Prieur**, *professeur émérite des Universités*, **Philippe Kopciuch** et **Thibaut Cossenet**, respectivement *Ingénieur Patrimonial* et *Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur*, de revenir sur quelques-uns des fondamentaux financiers, civils et fiscaux indispensables à une construction patrimoniale durablement optimisée dans sa double dimension professionnelle et privée.

Dans un contexte où comme le résume Marie-Christine Sonkin, Rédactrice en chef Patrimoine des Echos, « tous les risques géopolitiques, économiques, financiers, fiscaux se conjuguent pour mieux brouiller les perspectives », aider les chefs d'entreprise à bâtir des stratégies solides pour composer au mieux avec des problématiques à multiples ressorts, demande plus que jamais de prendre « la bonne distance afin de trouver des structures adaptées dans leur quatre dimensions

financière, fiscale, juridique et de prévoyance aux différentes morphologies patrimoniales », juge Thibaut Cossenet. Exerçant sa profession au sein d'une maison mutualiste qui depuis bientôt 180 ans explore avec succès cette ligne de fond, le Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur parle en connaissance de cause.



JEAN PRIEUR

Professeur émérite
des Universités et
Président d'honneur
de la Fédération Nationale
de Droit du Patrimoine

«*Le principal défi pour le chef d'entreprise est d'éviter qu'à l'échec d'une entreprise succède celui d'une vie. Cela suppose de pouvoir mesurer les risques auxquels on s'expose en tant que dirigeant mais aussi de chef de famille et d'organiser son patrimoine en conséquence [...]*»

POLYVALENCE

Rémunération immédiate ou différée, protection des proches, pilotage de trésorerie, anticipation et maîtrise de la transmission de son entreprise par cession ou donation... la feuille de route du dirigeant n'a en effet rien d'un long fleuve tranquille. Trouver des solutions et montages susceptibles de répondre aux attentes et à la situation de chacun exige donc de s'appuyer sur une expertise polyvalente dont les exposés fouillés et complémentaires de Philippe Kopciuch, Ingénieur Patrimonial et du professeur Jean Prieur, président honoraire de la FNDP (Fédération Nationale du Droit du Patrimoine) témoignent amplement. « Le principal défi pour le chef d'entreprise c'est d'éviter qu'à l'échec d'une entreprise succède celui d'une vie », confirme Jean Prieur. Cela suppose « de pouvoir mesurer les risques auxquels on s'expose en tant que dirigeant mais aussi de chef de famille et d'organiser son patrimoine en conséquence en tenant compte des interactions très fortes qui existent entre les sphères professionnelles et privées ».

Brossant à touches précises un tableau composite des écueils à éviter (bien mesurer le niveau de responsabilité associé au statut du dirigeant, ne pas oublier notamment qu'« administrateur rime parfois avec malheur »,...) et des solutions juridiques à peaufiner en conséquence (adaptation du régime matrimonial, donations avec clause d'inaliénabilité, constitution de sociétés civiles, de holding...) pour « protéger durablement les actifs professionnels tout en les optimisant sur le plan financier au profit du patrimoine privé », ce fin connaisseur des arcanes législatives insiste à cet égard sur la nécessaire cohésion et anticipation des options choisies. « N'oublions jamais qu'un recours trop tardif à certains dispositifs peut facilement confiner à la fraude », souligne-t-il.

Philippe Kopciuch propose d'explorer d'autres voies moins connues pour pérenniser le patrimoine professionnel, telles que les solutions de prévoyance «homme-clé», la garantie croisée entre associés [...] ou encore les puissants effets de levier attachés à la signature d'un pacte Dutreil ou à la constitution d'une holding patrimoniale.

ARCHITECTURE OUVERTE

Or, anticiper pour mieux construire, c'est justement ce que propose le pôle de Family office « Conservatoire Patrimoine » qui, ciblant plus particulièrement les dirigeants, s'appuie sur une large palette de services conçue en architecture ouverte et un accompagnement sur mesure, pour les épauler dans chacune des étapes du développement de leur patrimoine professionnel et privé.

Tout en revenant dans le détail sur les effets protecteurs, tant civils que fiscaux, des enveloppes financières optimales que sont l'assurance-vie ou la Tontine, Philippe Kopciuch propose d'explorer également d'autres voies moins connues pour pérenniser le patrimoine professionnel, telles que par exemple les solutions de prévoyance « homme-clé », la garantie croisée entre associés (conçus pour pallier les conséquences de la disparition du dirigeant), ou encore sur le plan de la transmission, les puissants effets de levier attachés à la signature d'un pacte Dutreil ou à la constitution d'une holding patrimoniale.

INFLATION DURABLE

Reprenant la balle au bond Thibaut Cossenet insiste quant à lui sur le changement de braquet qu'induit pour les stratégies financières, le retour de l'inflation « à des niveaux que l'on n'avait pas connu depuis le milieu des années quatre-vingt ».

Rappelant que « le chef d'entreprise, à cinquante ans, a encore un bel horizon successoral devant lui, de l'ordre d'une quarantaine d'années si l'on se base sur les données démographiques d'espérance de vie », Thibaut Cossenet alerte notamment sur la nécessité « de lutter contre l'érosion monétaire pour maintenir le pouvoir d'achat de son capital ». Pour jouer habilement la montre, une refonte des poches de liquidités « dont les rendements réels tournent actuellement autour de -3% » s'impose au profit du redéploiement de son allocation d'actifs « autour de solutions de court, moyen et long terme capables, a minima, de compenser l'inflation », poursuit Thibaut Cossenet. Soucieux d'aider ses clients à sortir de la quadrature du cercle sécurité-rentabilité, Le Conservateur vient ainsi de lancer une solution totalement innovante à capital garanti qui, bâtie sur une durée de trois ans, s'engage à terme à servir une performance équivalente « à l'inflation capitalisée sur trois ans de la zone euro », détaille Thibaut Cossenet. Sur un horizon plus long — 5, 6 ou 7 ans au choix — la gamme de fonds structurés Conservateur Double Opportunités promet quant à elle à terme un gain confortable (respectivement 35%, 40% et 45%) y compris en cas de fortes baisses des marchés.

Enfin, pour maximiser le rapport rendement-risque d'un investissement sur dix ans ou plus, la parade de l'intemporelle Tontine demeure toujours d'une redoutable efficacité !